



**Le rapport annuel sur le prix
et la qualité du service public
de l'eau et de l'assainissement**

- ANNEE 2003 -

Le Président,

Philippe HENRY

PREAMBULE

Le Syndicat de Gestion de l'Eau et de l'Assainissement de l'Agglomération de Château-Gontier a vu le jour le 01 Janvier 2003.

Il regroupe les communes d'Azé, Château-Gontier / Bazouges et Saint Fort.

Le syndicat est administré par un comité syndical composé de 12 délégués titulaires nommés au sein des conseils municipaux et se répartissant comme suit :

- Commune d'Azé	4 délégués titulaires
- Ville de Château-Gontier / Bazouges	6 délégués titulaires
- Commune de Saint Fort	2 délégués titulaires

Les maires de chacune des trois communes forment le bureau.

La gestion administrative, financière et technique est assurée par les services financiers et techniques de la Ville et du Pays de Château-Gontier sous la conduite du Directeur Général des Services. Au sein de chacun de ces services, un agent est spécifiquement affecté aux affaires du syndicat ; en 2003, il s'agissait de :

- Catherine LEVERRIER à l'administration générale
- Virginie BOUIJOUX à la technique
- Et Yannick KEREBEL aux finances.

Le présent rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement est donc le premier élaboré par le Syndicat. En conséquence, les références aux années précédentes, principalement basées sur le service eau et assainissement de la Ville de Château-Gontier, doivent être analysées avec prudence